



Éditorial



L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne a démarré l'année 2020 avec la prise de fonction du nouveau Directeur Général, M. Paul-Henri Nguema Meye en début janvier.

Le premier trimestre de l'année a été marqué par le renforcement des capacités organisationnelles internes, le renforcement des partenariats et de la visibilité, l'assistance technique et la réaction face à la pandémie à coronavirus (Covid-19) qui s'est accélérée.

En ce qui concerne le renforcement des capacités organisationnelles internes, la Direction générale a présenté à M. Amadou Hott, Ministre sénégalais de l'Economie, du Plan et de la Coopération, par ailleurs Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT pour la période 2020-2021, la situation et les dos-

siers pressants d'AFRISTAT. En interne, le Directeur Général a mené plusieurs rencontres explicatives avec l'ensemble du personnel pour rappeler la vision d'AFRISTAT et les méthodes de travail qu'il préconise pour escompter atteindre celle-ci. Il a particulièrement insisté sur les valeurs de compétence, professionnalisme et de culture du résultat auxquelles les uns et les autres devront s'approprier. S'agissant du renforcement des partenariats et de la visibilité, des rencontres ont été organisées avec les principaux partenaires techniques et financiers de l'Observatoire. Avec la BAD, la CEA, l'Insee, PARIS21, la Banque Mondiale, le FMI et la FAO en passant par les Commissions de l'UA, l'UEMOA, la CEDEAO, des échanges ont eu lieu en vue de traiter des collaborations en cours et à venir. Au titre spécifiquement de la visibilité, un travail de fond a été réalisé au cours des dernières semaines pour la mise en ligne très prochainement du nouveau site internet d'AFRISTAT et de la base de données Super-Jupiter. Par ailleurs, deux numéros de La Lettre d'AFRISTAT, dont un en anglais, ont été publiés et largement diffusés lors de la 51^e session de la Commission statistique des Nations Unies à laquelle AFRISTAT a pris part en mars 2020.

Pour ce qui est de l'assistance technique, tous les pays qui l'ont sollicité d'AFRISTAT en janvier et février 2020 ont reçu des appuis techniques. Ceux-ci ont principalement couvert les domaines de la comptabilité nationale, des statistiques des prix, des statistiques d'entreprises, de l'informatique et l'analyse de la pauvreté. Il faut noter avec regret qu'aucune intervention hors du Mali n'a pu démarrer en mars à cause de la pandémie du coronavirus (Covid-19) et de ses innombrables conséquences. Cette situation a conduit les experts d'AFRISTAT à se consacrer exclusivement aux travaux de réflexion en bureau et d'apprêter les éléments nécessaires pour leur reprise rapide des interventions sur le terrain aussitôt que cela sera matériellement possible.

Le suivi de la crise de Covid-19 est à la hauteur de la virulence de cette pandémie. C'est dans ce cadre que les précautions nécessaires ont été prises par la Direction générale pour préserver la santé de son personnel. Compte tenu des risques de propagation de ce virus, des dispositions internes ont d'ores et déjà été prises pour maintenir un fonctionnement correct d'AFRISTAT en cas d'instauration d'un confinement partiel. De plus, des tests sont actuellement effectués pour se familiariser au télétravail qui pourrait être le moyen d'interaction privilégié en cas de durcissement extrême des mesures de confinement.

Pour les prochaines semaines, les appuis techniques qui pourront être fournis le seront. Toutefois, sans amélioration de la situation sanitaire générale et de la restriction actuelle sur les voyages, la production et la diffusion des documents méthodologiques sera accélérée et le travail à distance vulgarisé.

Paul-Henri NGUEMA MEYE
Directeur Général d'AFRISTAT

Sommaire

ÉDITORIAL	1
INDICE DE PERCEPTION SUR LA GOUVERNANCE, PAIX ET SECURITE : ASPECTS METHODOLOGIQUES ET APPLICATION EN ZONE UEMOA	2
NOUVELLES D'AFRISTAT	6
ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	8
AUTRES ACTIVITÉS D'AFRISTAT	10
ACTIVITÉS INTERNATIONALES	11
ÉCHOS DES INSTITUTS NATIONAUX DE STATISTIQUE	12
RÉUNIONS, ATELIERS ET SÉMINAIRES	16



INDICE DE PERCEPTION SUR LA GOUVERNANCE, PAIX ET SÉCURITÉ : ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES ET APPLICATION EN ZONE UEMOA

Djabar Dine ADECHIAN, Expert en statistiques sociodémographiques

AFRISTAT a proposé, dans le cadre des travaux d'analyse des données de l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur Informel (ERI-ESI) dans les Etats membres de l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (UEMOA), une méthodologie destinée à construire un indice de perception de la population sur la gouvernance, paix et sécurité. Cet indice vise à aider les déci-

deurs à mieux appréhender la perception que la population a sur la démocratie et les droits de l'homme, le niveau de confiance par rapport aux institutions publiques, sur le degré de corruption, sur le sentiment d'insécurité... Il se veut évolutif au gré des améliorations du questionnaire sur la gouvernance, paix et sécurité et des avancées méthodologiques.

La présente note décrit l'approche méthodologique utilisée pour le calcul de l'indice de perception sur la gouvernance, paix et sécurité (I_{GPS}) et des indicateurs de ses composantes qui s'inspire de l'approche adoptée pour le calcul de l'Indice de Gouvernance mondiale (2009) et de l'approche de Alkire et Foster (2015) pour l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle.

1. L'UTILITÉ D'UN INDICE DE PERCEPTION DE LA POPULATION SUR LA GOUVERNANCE, PAIX ET SÉCURITÉ

Au cours de la décennie passée, les questions de gouvernance, des droits de l'homme, de paix et sécurité au sein des Etats d'Afrique subsaharienne sont devenues des sujets d'actualité qui ne laissent personne indifférent et ont connu un regain d'intérêt avec l'adoption des Objectifs de Développement durable (ODD) à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Afrique. Cependant, il est difficile d'avoir une idée globale de la perception des populations en analysant l'ensemble des questions posées aux individus.

Les mesures internationales existantes sur la gouvernance, bien qu'utilisant, pour certaines d'entre elles, des données sur la perception de la population pour certaines dimensions de ces indices, se basent sur des agrégats mesurés à l'échelle du pays et opèrent donc des classements entre les pays en utilisant un pays de référence.

Les indicateurs, en obéissant à trois fonctions¹ (informer, alerter et permettre l'action et le pilotage), semblent être les outils les mieux adaptés pour appréhender la perception des populations sur la gouvernance en Afrique subsaharienne.

Sur ce point, la mise en place d'un **indice de perception** sur la gouvernance, paix et sécurité constitue une information de la mesure de la gouvernance du point de vue des administrés et une alerte pour les décideurs. Il sert aussi à la mise en place de stratégies et le renforcement des actions des décideurs en faveur d'une bonne gouvernance nécessaire au développement et à l'épanouissement de la population.

L'indice de perception sur la gouvernance, paix et sécurité se base sur le vécu et la perception que la population se fait des efforts déployés par les autorités à divers niveaux en matière de gestion publique, justice et sécurité dans le pays. C'est une mesure intra pays, qui donne une vue sur plusieurs dimensions de la gouvernance, à la différence de certains indices développés au niveau international qui font un classement des pays par rapport au pays supposé avoir la meilleure situation.

Il est conçu dans le but :

- d'évaluer/appréhender la perception de la population sur la gouvernance, paix et sécurité au niveau national, régional et local ;

- de suivre l'évolution au fil du temps de la perception de la population ;
- de disposer d'un baromètre pour anticiper sur les tensions et les menaces sur la sécurité (crises et conflits).

Dans sa conception, l'indice de perception sur la gouvernance, paix et sécurité se veut un indicateur complet et évolutif, promis à des améliorations à partir des changements opérés sur le questionnaire et des avancées méthodologiques sur la construction des indices composites et des critiques.

L'indice de perception sur la gouvernance, paix et sécurité est un outil de prise de décision ayant pour finalité :

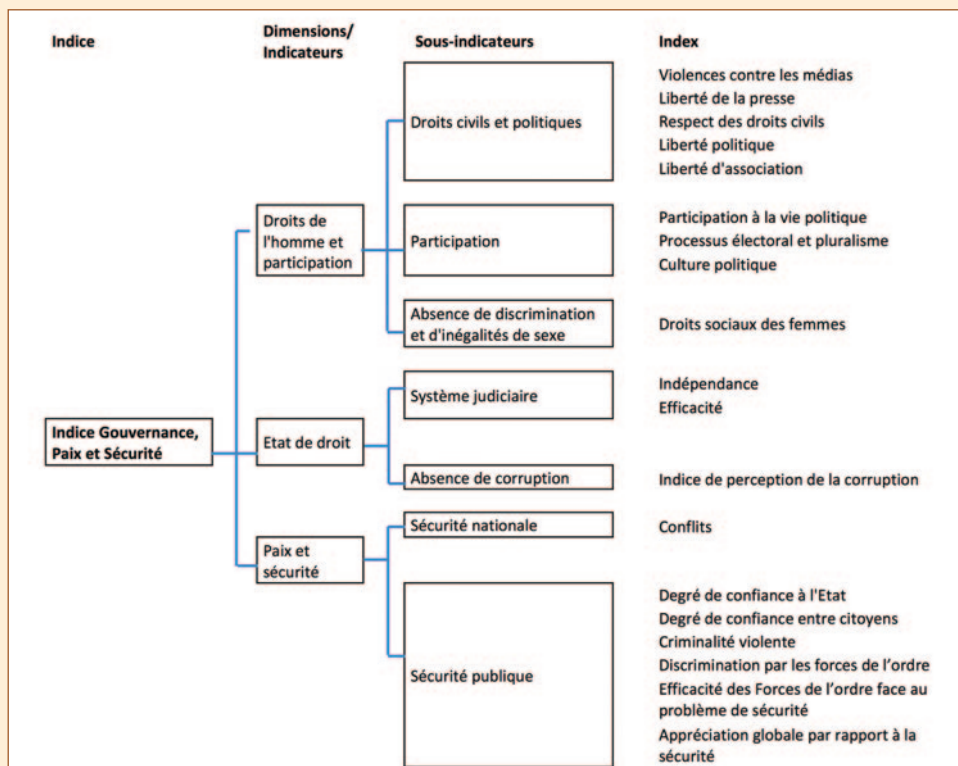
- d'inciter les décideurs et les acteurs au développement à agir et réagir sur la situation actuelle de la gouvernance, la démocratie, les droits de l'homme, la paix et sécurité ;
- de donner une vision globale de la gouvernance et de ces composantes ;
- de proposer une comparaison intra-pays et une analyse du profil des populations.

2. LES ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

2.1. Les différentes dimensions et leurs indicateurs

La figure suivante présente le schéma conceptuel de l'indice.

Figure 1: Schéma conceptuel de l'indice de perception sur la gouvernance, paix et sécurité et ses composantes



¹ Renaud FRANCOIS (2008)

L'indice de perception de la population sur la gouvernance, paix et sécurité est basé sur trois dimensions : (i) les Droits de l'homme et participation, (ii) l'Etat de droit et (iii) la Paix et sécurité. Chacune des dimensions est constituée de sous-indicateurs sous lesquels sont regroupés divers index calculés à partir des données collectées. Les dimensions retenues pour le calcul de l'indice de perception des individus sur la gouvernance, paix et sécurité s'inspirent des dimensions de l'Indice

de Gouvernance mondiale et du questionnaire sur la Gouvernance, Paix et Sécurité de la Stratégie d'harmonisation des Statistiques en Afrique (GPS/SHaSA).

et sécurité s'inspire de l'approche adoptée pour le calcul de l'Indice de Gouvernance mondiale (2009) et de l'approche de Alkire et Foster (2015) pour l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle. C'est-à-dire que le résultat final est exprimé sur une échelle de 0 (le plus mauvais résultat) à 1 (le meilleur résultat possible). Cette méthodologie s'applique sur les données individuelles obtenues dans le cadre d'une enquête auprès des ménages intégrant un module gouvernance, paix et sécurité.

2.2 la démarche d'élaboration de l'indice de perception sur la gouvernance, paix et sécurité

La démarche méthodologique suivie pour le calcul de l'indice de perception sur la gouvernance, paix

Approche d'agrégation des données, calcul et normalisation des index

Soit S_{ij} la moyenne des valeurs de la variable i obtenue sur toutes les personnes interrogées dans le ménage j , la normalisation de l'index de la variable i au niveau du ménage j notée I_{ij} est donnée par :

$$I_{ij} = \frac{S_{ij} - \min_k \{S_{ik}\}}{\max_k \{S_{ik}\} - \min_k \{S_{ik}\}} \text{ si la variable a un impact positif sur l'indice ou le sous-indice à calculer ou}$$

$$I_{ij} = \frac{\max_k \{S_{ik}\} - S_{ij}}{\max_k \{S_{ik}\} - \min_k \{S_{ik}\}} \text{ si la variable a un impact négatif sur l'indice ou le sous-indice à calculer.}$$

Avec $\min_k \{S_{ik}\}$ la valeur minimale de S_{ij} obtenue sur l'ensemble des ménages et $\max_k \{S_{ik}\}$ la valeur maximale de S_{ij} obtenue sur l'ensemble des ménages pour la variable i .

Calcul des sous-indicateurs et des indicateurs

Les sous-indicateurs sont calculés à partir des index, qui sont la normalisation des variables au niveau des ménages. Lorsqu'un index est composé de plusieurs variables alors, il se calcule comme une moyenne arithmétique simple des valeurs normalisées I_{ij} des différentes variables. Pour chacun des index et des sous-indicateurs, les valeurs sont comprises entre 0 et 1, où 0 représente le plus mauvais résultat et 1 le meilleur score possible. Adoptons les notations suivantes :

- Variables ($l = 1 \text{ à } L$) ; Index ($k = 1 \text{ à } K$) ; Sous-indicateur ($j = 1 \text{ à } J$) et Indicateur (dimension) ($i = 1 \text{ à } N$)
- I_{ij} = nombre de variables de l'index k du sous-indicateur j de la composante i
- I_{ij} = valeur normalisée de la variable l de l'index k du sous-indicateur j de la composante i
- I_{ij} = valeur de l'index k du sous-indicateur j de la composante i

On a l'index k du sous-indicateur j de la composante i qui s'écrit comme une moyenne arithmétique simple des valeurs normalisées :

$$I_{ijk} = \frac{1}{L_k} \sum_{l=1}^{L_k} x_{ijkl}$$

Chaque sous-indicateur est la moyenne arithmétique pondérée par le nombre des variables contenues dans les index qui le composent. On a le sous-indicateur j de la composante i , qui s'écrit :

$$I_{ij} = \frac{\sum_{k=1}^{K_{ij}} I_{ijk}}{\sum_{k=1}^{K_{ij}} L_{ijk}} = \frac{\sum_{k=1}^{K_{ij}} \sum_{l=1}^{L_{ijk}} x_{ijkl}}{\sum_{k=1}^{K_{ij}} L_{ijk}}$$

Chaque indicateur est la moyenne arithmétique pondérée par le nombre de variables contenues dans les sous-indicateurs qui le composent.

$$I_i = \frac{\sum_{j=1}^{J_i} L_{ij} I_{ij}}{\sum_{j=1}^{J_i} L_{ij}} \text{ avec } L_{ij} = \sum_{k=1}^{K_{ij}} L_{ijk}$$

Calcul de l'indice de perception sur la gouvernance, paix et sécurité et de la contribution des dimensions

L'indice de perception sur la gouvernance, paix et sécurité noté IGPS est la moyenne arithmétique pondérée par le nombre de variables contenues dans les indicateurs qui le composent.

$$I_{GPS} = \sum_{i=1}^3 \frac{P_i}{\sum_i P_i} I_i$$

Autrement dit, l'indice de perception sur la gouvernance, paix et sécurité est la moyenne arithmétique simple de tous les index normalisés. L'IGPS peut s'écrire sous la forme :

$$I_{GPS} = \omega_1 I_{\text{Droit de l'homme}} + \omega_2 I_{\text{Etat de droit}} + \omega_3 I_{\text{Paix et sécurité}}$$

On en déduit que :

$$1 = \frac{\sum \omega_i I_i}{I_{GPS}} \text{ d'où les contributions (CTR):}$$

$$CTR_{\text{Droit de l'homme}} = \frac{\omega_1 I_{\text{Droit de l'homme}}}{I_{GPS}} \quad CTR_{\text{Etat de droit}} = \frac{\omega_2 I_{\text{Etat de Droit}}}{I_{GPS}} \quad CTR_{\text{Paix et sécurité}} = \frac{\omega_3 I_{\text{Paix et sécurité}}}{I_{GPS}}$$

3. LES DONNÉES ET LE TRAITEMENT

Les données nécessaires au calcul de l'indice de perception sur la gouvernance, paix et sécurité sont recueillies à partir du questionnaire GPS/SHaSA. L'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) organisée par les Instituts Nationaux de la Statistique (INS) des Etats membres de l'UEMOA a permis de mettre en application cette version de la métho-

dologie de calcul de l'indice de perception sur la gouvernance, paix et sécurité.

L'ERI-ESI, réalisée en 2017 et 2018 dans les Etats membres de l'UEMOA, est représentative pour chacun des régions ou départements des huit pays de l'UEMOA.

L'enquête a utilisé un questionnaire ménage, un questionnaire secteur informel et un questionnai-

re emploi pour les individus de 10 ans ou plus intégrant un module Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS) administré aux personnes de 18 ans ou plus. Dans les ménages sélectionnés, tous les individus de 18 ans ou plus ont été enquêtés avec le module GPS/SHaSA.

Tableau 1: Echantillon enquêté pour le module GPS/SHaSA de l'ERI-ESI par pays

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total
Nombre de régions ou départements	12	13	14	9	9	8	14	7	86
Echantillon enquêté module GPS	19 355	12 723	30 272	20 182	20 613	14 522	54 951	15 074	187 692

Dans le cadre de la création de l'indice de perception de la gouvernance, paix et sécurité, nous considérons comme :

- Unité d'observation : les personnes de 18 ans et plus ;
- Unité d'analyse : les ménages.

Les informations collectées sur les personnes de 18 ans ou plus dans le module GPS, seront rame-

nées au niveau de leur ménage pour la création des index et des différents indices. Le passage de l'unité d'observation à l'unité d'analyse (ménage) se fait par la moyenne des réponses fournies par toutes les personnes interrogées dans le ménage et par normalisation.

Certaines variables seront recodées de façon à les rendre compatibles avec l'objectif visé notam-

ment les variables dichotomiques et les variables ordinales.

- Les variables dichotomiques seront codées 1 = Oui et 0 = Non ;

Les variables ordinales avec les modalités « 1=Beaucoup 2 = Plutôt 3 = Pas vraiment 4 = Pas du tout » seront recodées « 4 = Beaucoup 3 = Plutôt 2 = Pas vraiment 1 = Pas du tout ».

4. LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le tableau 2 présente l'indice de perception sur la gouvernance, paix et sécurité ainsi que ces composantes calculées à partir des données de l'ERI-ESI et désagrégé selon les pays et le milieu de résidence.

Bien qu'il n'existe pas de seuil de valeurs pour l'appréciation de l'indice, on note au niveau de l'ensemble des pays que l'indice de perception sur

la GPS est compris entre 0,64 et 0,7 avec une valeur autour de 0,76 au Sénégal et au Niger : ce qui traduit une appréciation moyenne de la situation de la gouvernance, paix et sécurité pris dans sa globalité.

On peut dire que les citoyens âgés de 18 ans ou plus ont un sentiment peu favorable sur la manière dont les questions de gouvernance, paix et

sécurité sont gérées par l'ensemble des acteurs.

L'analyse selon les trois dimensions, fait ressortir une moins mauvaise appréciation de la dimension « Paix et sécurité », suivie de la dimension des « Droits de l'homme et participation ».

Par contre, les populations ont une faible appréciation de la dimension « Etat de droit ».

Tableau 2: Profils régionaux de l'indice GPS et ses composantes, UEMOA, 2017-2018

Caractéristiques du chef de ménage	Droits civils et politiques	Participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Droit de l'homme et participation	Système judiciaire	Absence de corruption	Etat de droit	Sécurité nationale	Sécurité publique	Paix et sécurité	Indice gouvernance, paix et sécurité
Pays											
Bénin	0,666	0,636	0,564	0,636	0,459	0,403	0,412	0,515	0,723	0,708	0,640
Burkina Faso	0,736	0,615	0,720	0,654	0,534	0,495	0,489	0,472	0,785	0,761	0,688
Côte d'Ivoire	0,714	0,597	0,810	0,660	0,604	0,558	0,566	0,316	0,780	0,746	0,695
Guinée-Bissau	0,609	0,478	0,745	0,553	0,426	0,555	0,534	0,598	0,815	0,799	0,696
Mali	0,694	0,661	0,731	0,680	0,432	0,402	0,407	0,529	0,791	0,772	0,687
Niger	0,796	0,703	0,667	0,728	0,680	0,601	0,614	0,571	0,831	0,812	0,757
Sénégal	0,800	0,692	0,801	0,740	0,700	0,616	0,630	0,689	0,806	0,797	0,755
Togo	0,730	0,598	0,813	0,665	0,429	0,498	0,486	0,558	0,707	0,697	0,653
Ensemble UEMOA	0,732	0,639	0,738	0,679	0,561	0,519	0,524	0,500	0,783	0,762	0,701
Milieu de résidence											
Capitale/Principale ville	0,656	0,574	0,763	0,622	0,484	0,472	0,474	0,504	0,754	0,735	0,663
Autres urbains	0,715	0,633	0,736	0,671	0,562	0,512	0,519	0,476	0,775	0,753	0,693
Ens. urbain	0,688	0,606	0,749	0,648	0,526	0,494	0,498	0,489	0,765	0,745	0,679
Rural	0,762	0,662	0,730	0,699	0,585	0,536	0,541	0,507	0,794	0,773	0,715

Source: Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel dans les Etats membres de l'UEMOA, 2017-2018

L'indice global de perception sur la gouvernance, paix et sécurité a été désagrégé selon les régions administratives du pays et donc, peut permettre d'orienter les actions. Sur différents indicateurs ou index, les régions administratives peuvent présenter des perceptions différentes. Les index concernant la dimension « Paix et sécurité » s'avèrent

importants à ce niveau pour une analyse plus fine et une anticipation des crises et conflits à l'intérieur d'un pays. Le tableau 3 donne le niveau d'appréciation des index de la composante « Paix et sécurité » dans les pays de l'union.

L'index criminalité violente fait référence aux menaces ou incidents vécus par les citoyens.

On note un indice proche de 1 ce qui dénote d'une appréciation très favorable.

Quant à l'efficacité des forces de l'ordre face au problème de sécurité, on note un sentiment moyen des citoyens. Par ailleurs, l'appréciation sur la confiance à l'Etat et la confiance entre citoyens est moyenne.

Tableau 3: Niveau d'appréciation des index de la composante de la paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus, UEMOA, 2017-2018

Index de la composante Paix et sécurité	Etats membres de l'UEMOA								
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Ensemble UEMOA
Conflits	0,515	0,472	0,316	0,598	0,529	0,571	0,689	0,558	0,500
Degré de confiance à l'Etat	0,626	0,647	0,655	0,642	0,669	0,710	0,663	0,615	0,659
Degré de confiance entre citoyens	0,550	0,620	0,613	0,700	0,627	0,678	0,637	0,509	0,616
Criminalité violente	0,972	0,974	0,975	0,984	0,982	0,986	0,978	0,985	0,978
Discrimination par les forces de l'ordre	0,830	0,944	0,928	0,942	0,923	0,957	0,965	0,812	0,921
Efficacité des Forces de l'ordre face au problème de sécurité	0,593	0,624	0,577	0,518	0,667	0,741	0,646	0,624	0,634
Appréciation globale par rapport à la sécurité	0,617	0,637	0,691	0,780	0,675	0,774	0,671	0,630	0,678

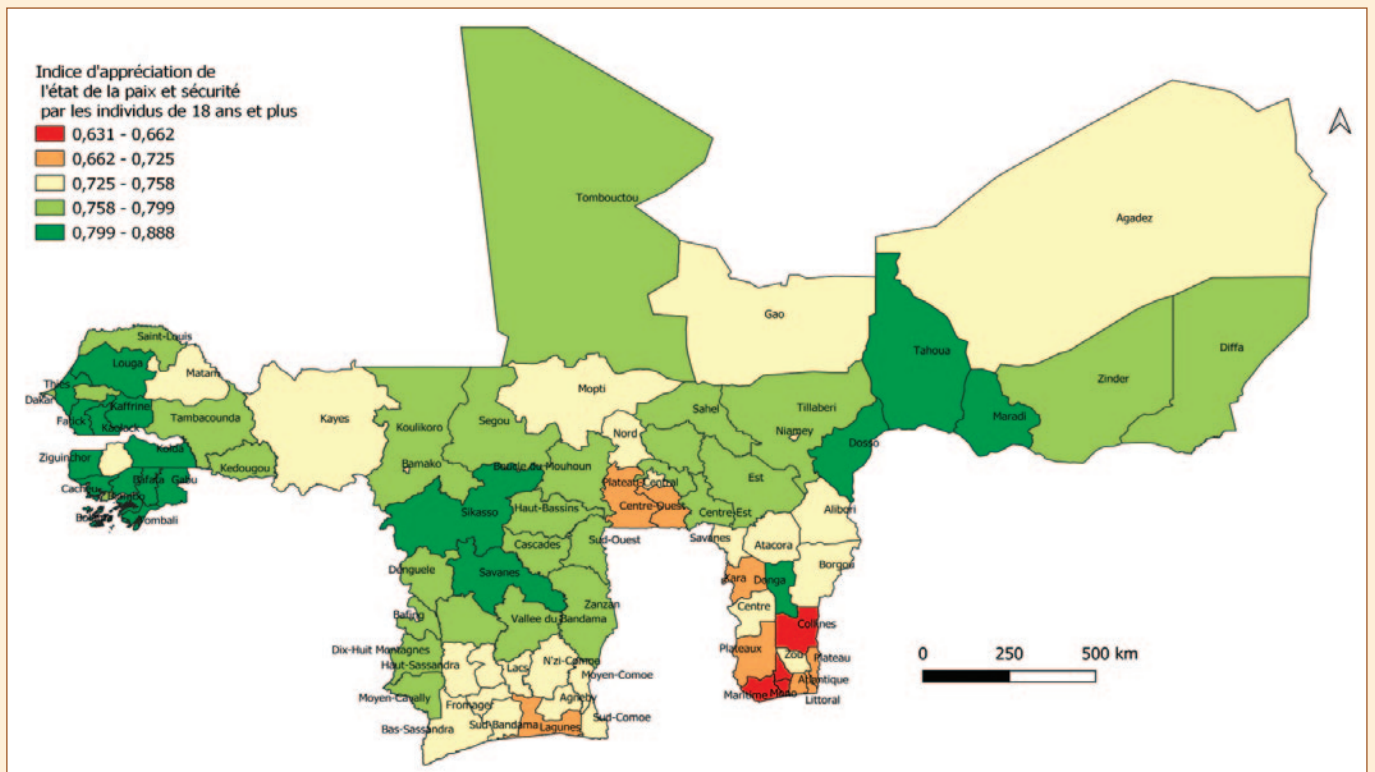
Sources : Rapports d'analyse approfondie des BA, Projet SODDA, 2019

La carte 1 présente les résultats de l'indicateur de perception de la dimension paix et sécurité dans les différentes régions des Etats membres de

l'UEMOA. On note une appréciation différenciée d'une région à une autre dans le même pays. Au niveau des index, on note une meilleure apprécia-

tion de l'index sécurité publique que de l'index sécurité nationale dans tous les pays.

Carte 1: Indice d'appréciation de la paix et sécurité dans les régions des Etats membres, UEMOA, 2017-2018



CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'indice de perception de la gouvernance, paix et sécurité et ses composantes sont basées sur le vécu et la perception des individus. Ils offrent aux décideurs et acteurs au développement un outil de diagnostic des actions et un baromètre pour anticiper sur les tensions et menaces à la sécurité. Il s'agit de la première version méthodologique élaborée au cours des travaux d'analyse de l'ERI-ESI. AFRISTAT dispose, pour cette version de la méthodologie, des outils de travail (Plan d'analyse et de tabulation, programme SPSS de traitement

et calcul de l'IGPS). Les critiques et suggestions permettront de l'améliorer et de faire de cet indice un outil au service de la bonne gouvernance pour le développement et l'épanouissement des populations. Les dimensions et les index élaborés ont été guidés par la structure du questionnaire gouvernance, paix et sécurité/SHaSA.

D'ores et déjà, des réflexions sont engagées au niveau de l'Observatoire pour :

- améliorer le cadre conceptuel de construction de l'indice de perception GPS et identi-

fier les dimensions et index pertinents pour mieux appréhender la perception de la population ;

- améliorer la méthodologie de calcul de l'indice et de ses composantes ;
- améliorer l'outil de collecte afin de capter ou mieux rendre compte de certaines dimensions ;
- finaliser et rendre plus pragmatique les étapes de construction de l'indice de perception GPS et ses composantes.

Bibliographie

- Forum pour une nouvelle gouvernance mondiale. (2011). *L'indice de gouvernance mondiale, IGM. Pourquoi évaluer la gouvernance mondiale et pour quoi faire ?* Version 2.0. Rapport 2011. Série Cahiers de propositions.
- Renaud François (2008). *L'indice de gouvernance mondiale, IGM. Pourquoi évaluer la gouvernance mondiale et pour quoi faire ?* Forum pour une nouvelle gouvernance mondiale. Série Cahiers de propositions.
- Scott Stern, Amy Wares and Tamar Epner (2017). *Social progress index 2017*. Methodology report. Social progress imperative.
- Sabina Alkire and James Foster (2011). *Understandings and Misunderstandings of Multidimensional Poverty Measurement*. OPHI WORKING PAPER NO. 43. University of Oxford 3 Mansfield Road, Oxford OX1 3TB, UK
- UA, BAD, CEA (2016). *Méthodologie de calcul de l'indice d'intégration régionale en Afrique (IIRA)*.

Nouvelles d'AFRISTAT

Visites

Visite de courtoisie et de travail du Directeur Général d'AFRISTAT au Mali

■ Le Directeur Général d'AFRISTAT, M. Paul-Henri Nguema Meye, a effectué une visite de courtoisie et de travail au Ministère de l'Aménagement du territoire et de la population du Mali le 13 janvier 2020. Il a été reçu en audience par M. Adama Tiémoko Diarra, le Ministre du Département, auprès de qui il s'est présenté avant de solliciter son soutien dans la mission qu'il va conduire au cours des quatre prochaines années à la tête de l'Observatoire.

M. Nguema Meye a aussi informé M. le Ministre que son mandat de Président du Comité ministériel chargé de la reconstitution des ressources propres d'AFRISTAT a été réactivé lors du dernier Conseil des Ministres avant d'esquisser des actions susceptibles d'être menées dans ce cadre. La rencontre s'est déroulée en présence de MM. Arouna Sougané et de Seydou Moussa Traoré, respectivement Directeur Général de l'INSTAT et Secrétaire Général du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population.



Visite de courtoisie et de travail du Directeur Général d'AFRISTAT au Sénégal



■ Du 14 au 16 janvier 2020, le Directeur Général d'AFRISTAT, M. Paul-Henri Nguema Meye, a effectué une visite de courtoisie et de travail au Sénégal pour se présenter au Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT pour la période 2020-2021, M. Amadou Hott, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération.

Les deux personnalités ont passé en revue les principaux dossiers sur l'Observatoire à savoir : la mobilisation des ressources, l'organisation

des prochaines réunions statutaires et la révision du traité. Sur toutes ces questions, le Président du Conseil des Ministres a donné des orientations au Directeur Général pour une conduite efficace des actions nécessaires.

Avant la rencontre avec Monsieur le Ministre, le Directeur Général d'AFRISTAT a échangé avec MM. Babacar Ndir et Pierre Ndiaye, respectivement Directeur Général de l'ANSD et Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération.

Visite de travail du Directeur des Opérations d'Expertise France à AFRISTAT

■ M. Hervé Conan, Directeur des Opérations à Expertise France, a été reçu en audience, le 29 janvier 2020 à Bamako, par M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général d'AFRISTAT. Les discussions ont, au cours de cette entrevue,

porté sur le suivi et évaluation du projet SODDA qu'AFRISTAT et Expertise France conduisent conjointement avec l'Insee.

Les perspectives de renforcement de la collaboration entre les deux institutions étaient aussi

au menu des échanges avec notamment un passage en revue des domaines possibles d'intervention dans les Etats membres d'AFRISTAT et au-delà.

Visite de courtoisie du Directeur Général d'AFRISTAT à l'Ambassade de France au Mali



■ L'ambassadeur de France au Mali, M. Joël Meyer, a accordé, le 30 janvier 2020, une audience à M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général d'AFRISTAT.

Les discussions, qui se sont déroulées en présence de Mme Françoise Gianviti et M. Madior Fall, respectivement Chef de Service de Coopération et d'Action culturelle à l'Ambassade et expert en statistiques agricoles et changements climatiques à AFRISTAT, ont porté sur la coopération que l'Observatoire entretient avec les institutions françaises.

Pour aplanir les quelques pesanteurs mises en évidence, les deux parties ont convenu de conjuguer leurs efforts pour redynamiser la coopération statistique entre la France et les Etats membres d'AFRISTAT.

Visite de travail du Directeur Général d'AFRISTAT en Côte d'Ivoire

■ Le 5 février 2020, le Directeur Général d'AFRISTAT, M. Paul-Henri Nguema Meye, a eu une séance de travail avec M. Charles Leyeka Lufumpa, Directeur du Département statistique et Vice-Président pour la Gouvernance économique et management de la connaissance de la BAD.

Les échanges ont porté sur la situation des projets en cours d'exécution et les moyens d'améliorer les résultats qui en sont attendus. Sur le volet des perspectives de collaboration AFRISTAT-BAD pour les prochaines années, les parties ont toutes marqué leur intérêt à ce qu'elle se poursuive et se renforce. Les chefs de division, Louis Koua Kouakou et Ben Paul Munguereza, ont pris part à ces échanges.



Visite de travail du Directeur Général en Ethiopie



■ Du 10 au 20 février 2020, le Directeur Général d'AFRISTAT, M. Paul-Henri Nguema Meye, a entrepris une série de rencontres de travail avec des représentants de plusieurs institutions. Ainsi, pour le Compte de l'Union Africaine, M. Nguema Meye s'est entretenu tour à tour avec Mme Leila Ben Ali Kraiem, Chef de Division et Coordinatrice de STATAFRIC, Mme Simone Abala, Directrice des Services du Protocole et Prof. Victor Harison, Commissaire des Affaires économiques. Avec tous ces interlocuteurs, la question de l'amélioration de la coordination des activités statistiques en Afrique autour de la SHaSA était le sujet principal. A l'Union Africaine, le développement de la coopération bilatérale entre les deux institutions a aussi été évoqué au même titre que l'appel au soutien à la demande d'accréditation d'AFRISTAT en qualité de membre aux réunions du sommet des chefs d'Etats et de gouvernement de l'Union Africaine.

En ce qui concerne la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, seul le Directeur du Centre africain de statistique (CAS), M. Oliver Chinganya, a accordé une entrevue à M. le Directeur Général d'AFRISTAT. La rencontre qui a eu lieu le 11 février 2020, a permis aux deux parties de faire un tour d'horizon des champs d'action qu'elles ont en commun et de réfléchir aux possibilités de mutualiser leurs moyens pour accroître l'appui technique aux pays. M. Joseph Tinfissi Ilboudo, Chef de la section Développement statistique au CAS participait à ces travaux.

Compte tenu des nombreux points de convergence, AFRISTAT et le CAS ont convenu de poursuivre leurs discussions en vue d'établir un cadre de collaboration.

Visite de travail du Directeur Général aux USA

■ M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général d'AFRISTAT, a séjourné à Washington le 27 février 2020 pour des prises de contact au niveau des institutions de Bretton Woods.

A la Banque mondiale, les échanges ont eu lieu dans un premier temps avec Mme Haishan Fu, Directrice du Groupe de développement des données, et son équipe.

M. Andrew Dabalén, Manager Poverty and Equity pour la région Afrique, a également reçu

la mission. Il en est ressorti les possibilités de collaboration dans le domaine des enquêtes statistiques et de la formation sur l'utilisation des logiciels d'exploitation des données.

Dans un second temps, le Directeur Général a présenté AFRISTAT à M. Alphonse Bi Kouakou, Administrateur suppléant du Groupe Afrique II. Il a reçu quelques conseils de ce dernier pour accroître la visibilité d'AFRISTAT.

Au niveau du FMI, M. Nguema Meye a pu ren-

contrer M. Facinet Sylla, Administrateur suppléant du Groupe Afrique II. M. Sylla a conseillé à AFRISTAT de prendre part aux Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI, cadres propices pour faire de la sensibilisation et du plaidoyer pour la mobilisation des ressources propres.

Il a été conclu la nécessité qu'AFRISTAT introduise une demande d'accréditation pour participer aux Assemblées annuelles.

Visite de travail d'une délégation de la Commission de la CEDEAO à AFRISTAT



■ La Direction générale d'AFRISTAT a reçu, les 16 et 17 mars 2020, une mission de la Commission de la CEDEAO dans le cadre des échanges sur les programmes statistiques et la mise en place de mécanismes de coordination et collaboration efficaces entre les deux Institutions. Cette mission était composée de M. Mahamadou Yahaya, Directeur de la Recherche et de la Statistique, et de M. Madji Gaspard, Chargé de Programme Harmonisation statistique.

A l'issue des échanges de la délégation de la CEDEAO avec M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général d'AFRISTAT, et les experts des différents départements techniques, certaines activités ont été ciblées pour constituer un projet de collaboration entre AFRISTAT et la Communauté économique régionale.

Ce projet devrait concerner l'appui technique pour le développement et la mise à disposition des Etats membres de la CEDEAO de méthodologies communes de production de données statistiques harmonisées et comparables. Les principaux domaines visés seraient la comptabilité nationale, les statistiques des prix, les statistiques d'entreprises, etc.

Prise de fonction du nouveau Directeur Général d'AFRISTAT

■ Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT, lors de sa 29^e session ordinaire, tenu le 27 mars 2019 à Niamey, a nommé M. Paul-Henri Nguema Meyé, de nationalité gabonaise, au poste de Directeur Général d'AFRISTAT, pour un mandat de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2020.

Précédemment, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT (2013-2019), M. Paul-Henri Nguema Meyé a pris effectivement fonction le 6 janvier 2020 à la Direction Générale d'AFRISTAT.

Ingénieur de la statistique, diplômé de l'Institut Africain et Mauricien de Statistiques et d'Economie appliquée de Kigali (Rwanda) en 1989, M. Nguema Meyé est également lauréat de l'Institut de l'Economie et des Finances de Libreville (1991-1993) devenu pôle régional de formation de

la CEMAC.

En 1993, il est recruté à la Direction Générale de la Statistique et des Etudes économiques du Gabon, où il va occuper successivement les fonctions de Directeur de la Comptabilité nationale (1995-2000) et de Directeur Général Adjoint (2000-2009).

Courant 2009, il est promu Conseiller économique et financier du Ministre en charge de l'Agriculture (2009-2010), puis Conseiller économique du Premier ministre (2010-2012).

A ce dernier poste, il a à son actif la création et l'animation du cadre conjoint de coordination des relations entre le Gouvernement gabonais et ses partenaires techniques et financiers.

Activités de la Direction générale

Convention d'exécution des travaux statistiques du PSR-UEMOA 2015-2020

La période sous revue a été marquée par la poursuite des activités sur les volets comptabilité nationale et enquête auprès des ménages.

Volet Comptabilité nationale

AFRISTAT a coordonné une mission conjointe d'évaluation des résultats du changement d'année de base et de migration vers le SCN 2008 par les institutions partenaires et les pairs au Togo. La mission s'est déroulée du 27 au 31 janvier 2020 à Lomé. Les partenaires ayant participé à cette mission conjointe sont AFRISTAT, AFRITAC de l'Ouest, la Banque mondiale, la BAD, la CEA, la BCEAO, et la Commission de l'UEMOA.

AFRISTAT était représenté à cette mission par M. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, MM. Abraham Biauou, François Ramdé et Adama Seck, experts associés en comptabilité

nationale mobilisés par AFRISTAT en tant que pairs.

L'objectif général de cette mission conjointe était d'évaluer les résultats du changement d'année de base et de migration vers le SCN 2008 du Togo et de faire des recommandations opérationnelles pour la suite des travaux. Plus spécifiquement, il s'agissait de :

- (i) analyser le degré de prise en compte des recommandations du SCN 2008;
- (ii) examiner le niveau de couverture des sources de données utilisées pour l'élaboration des comptes nationaux de la nouvelle année de base;
- (iii) examiner les méthodes utilisées pour le

calcul des différents agrégats; et (iv) formuler des recommandations opérationnelles, à l'issue de l'examen des résultats.

Comme conclusions principales à l'issue des travaux, la mission conjointe a grandement apprécié la qualité des présentations faites par l'équipe de l'INSEED et a salué les efforts consentis pour la mobilisation des sources de données disponibles, la conduite de nouvelles opérations de collectes et leur exploitation.

La mission a noté cependant l'impossibilité pour l'INSEED d'accéder à certaines données. La mission conjointe a noté la nécessité pour les partenaires techniques et financiers de poursuivre leurs appuis à l'INSEED.

Par ailleurs, la mission et l'INSEED se sont accordés sur la nécessité de mettre en œuvre des recommandations d'ordre général et technique en vue de finaliser les résultats obtenus.

Volet Enquête

Au cours du premier trimestre de l'année

2020, les activités du volet Enquête auprès des ménages ont concerné l'élaboration des termes de référence et de la note technique des études thématiques à partir des données de l'ERI-ESI.

La revue régionale qui sera produite s'intitule **Marché du travail, secteur informel et condi-**

tions de vie des ménages dans les Etats membres de l'UEMOA.

Elle sera constituée des études thématiques nationales et régionales. Par ailleurs, les pays identifieront les thèmes afin de publier leur revue.

Projet de renforcement des capacités au Tchad

Au cours de la période sous revue, une mission d'appui a été réalisée dans le domaine des comptes nationaux. Cette mission intervient dans le cadre de la Convention signée en janvier 2018 entre l'INSEED et AFRISTAT pour le programme de développement statistique de moyen terme (PDST 2017-2022).

Une mission d'AFRISTAT, conduite par Joseph Fouoking, expert associé en comptabilité nationale, a séjourné à N'Djaména du 20 février au 5 mars 2020, dans le cadre d'un appui à l'élaboration des comptes nationaux.

L'objectif principal de cette mission était de renforcer les capacités de l'équipe des comp-

tables nationaux tchadiens dans l'analyse de la cohérence préliminaire des sources de données et l'élaboration des équilibres ressources-emplois des produits de la nomenclature de comptabilité nationale pour l'année de base 2017, à l'aide du module ERETES.

Les travaux de la mission ont permis de :

- (i) finaliser l'analyse de la cohérence préliminaire des sources de données entamée par l'équipe;
- (ii) réaliser les équilibres ressources-emplois des produits au niveau fin de la nomenclature de la comptabilité nationale.

Programme de comparaison internationale pour l'Afrique 2017 (PCI-Afrique 2017)

Au cours du premier trimestre 2020, AFRISTAT a mené des activités de suivi du PCI-Afrique 2017 dans la zone sous sa supervision. Ces activités ont surtout couvert les aspects administratifs et financiers du programme.

Sur le plan technique, il n'y a pas eu d'activités au cours du trimestre sous revue.

En ce moment, la Banque africaine de développement (BAD) a commencé les traitements des données du PCI-Afrique 2017 reçues des pays pour le calcul des parités de pouvoir d'achat.

Il faut aussi noter les préparatifs en cours au niveau de cette institution pour le lancement des activités du round 2020 du PCI-Afrique.

A cet effet, des échanges entre AFRISTAT et l'équipe de la BAD sont en cours pour la réalisation de missions conjointes dans quelques-

pays. Le processus est suspendu jusqu'à nouvel ordre suite à la propagation du Covid-19 dans le monde.

Au titre des aspects administratifs, les pays continuent à soumettre les copies des pièces justificatives des dépenses réalisées dans le cadre du Programme.

Le rapport d'activités annuel de 2019 du PCI-Afrique 2017 est finalisé.

Du point de vue financier, les fonds versés aux pays dans le cadre des activités du PCI-Afrique 2017 représentent 86,44 % des montants dus.

La situation des virements se présente comme suit :

- 16 pays ont reçu la totalité des sommes dues;
- 10 pays attendent la troisième et dernière tranche;
- 2 pays n'ont pas encore reçu la seconde tranche.

Il faut signaler que deux pays sur les 30 que supervise l'Observatoire n'ont pas signé la convention avec AFRISTAT.

Projet d'appui au suivi des Objectifs de Développement durable en Afrique (SODDA)

Au cours du premier trimestre 2020, ce projet, financé par le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères et mis en œuvre par AFRISTAT et Expertise France avec l'appui technique de l'Insee, a poursuivi son appui aux écoles à travers l'organisation d'une journée de sensibilisation pour le suivi des ODD au profit des étudiants de l'ISSEA et de l'IFORD.

L'organisation de journée de sensibilisation pour le suivi des ODD traduit la volonté des partenaires de mise en œuvre du projet d'accompagner la formation des élèves de 4 écoles de statistique africaines et de recherche démographique au suivi évaluation des ODD. Ainsi, le projet a apporté un appui technique et financier à l'ISSEA et l'IFORD pour la co-organisation d'une journée de sensibilisation pour le suivi des ODD. Cet événement s'est tenu le 30 janvier 2020 à Yaoundé (Cameroun).

Le thème de la journée qui était co-présidée par le Directeur Général de l'ISSEA, et la Directrice Exécutive par intérim de l'IFORD est

Le rôle du statisticien et du démographe dans le suivi - évaluation des ODD.

Cette journée a permis d'informer les étudiants de ces écoles sur l'utilité d'un suivi des progrès dans la réalisation des ODD et accompagner la formation de ces étudiants au suivi évaluation des ODD.

Environ 250 personnes ont participé à l'évènement. Il s'agit notamment des étudiants et enseignants de l'IFORD et de l'ISSEA, le représentant d'AFRISTAT et des partenaires de mise en œuvre du projet, le représentant de la CEMAC et parrain de l'évènement, des responsables d'institutions publiques, de la société

civile, des représentants de partenaires au développement, des représentants du corps diplomatique et des représentants des médias. Rappelons que le projet avait déjà appuyé deux autres écoles du réseau des écoles de statistique africaines (ENSEA d'Abidjan et ENSAE de Dakar) pour l'organisation de journées analogues.

Le thème de la journée organisée par l'ENSEA était **Des statistiques officielles de qualité pour une meilleure prise en compte des ODD en Afrique.** Pour l'ENSAE de Dakar il s'agissait de **La formation statistique au service du suivi évaluation des ODD.**

Autres activités d'AFRISTAT

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

CAMEROUN

■ Une mission d'AFRISTAT conduite par M. Yankhoba Jacques Badji, expert en statistiques des prix d'AFRISTAT s'est rendue au Cameroun auprès de l'INS du 24 février au 6 mars 2020. L'objectif de la mission était d'assister l'INS dans les travaux de mise en place d'un indice du coût de la construction (ICC).

Les travaux de la mission se sont déroulés dans un premier temps à Yaoundé puis sous forme d'atelier à Kribi. A l'issue de la mission les principaux résultats suivants ont été atteints :

- la couverture de l'indice est définie et sera nationale avec 10 régions ;
- les termes de référence pour le recrutement du consultant chargé de l'élaboration des devis quantitatifs estimatifs sont élaborés ;
- une nomenclature des biens et services est disponible ;
- une liste provisoire des biens et services est élaborée ;
- une feuille de route est élaborée pour la suite des travaux ;
- un guide méthodologique et les manuels actualisés en relation avec les réalités du pays sont produits ;
- les administrations impliquées sont sensibilisées sur les attentes de l'INS quant à la mise en œuvre de l'ICC.

DJIBOUTI

■ Une mission d'AFRISTAT, conduite par Ibrahim Sory, expert en comptabilité nationale, a séjourné à Djibouti du 23 février au 5 mars 2020, dans le cadre d'un appui aux comptes nationaux de l'INSD.

L'objectif général de cette mission était de finaliser les comptes définitifs de 2013, suites à la prise en compte de sources de données révisées et complémentaires.

Les travaux de la mission ont permis de :

- intégrer au niveau le plus détaillé possible les nouvelles informations obtenues sur les ports, les transitaires, les sociétés de zones franches, ainsi que les statistiques du commerce extérieur dans le module ERETES ;
- reprendre les équilibres ressources emplois et les comptes de branche en vue de l'obtention d'un nouveau TRE de 2013 ;
- mettre à jour la maquette des comptes rapides à partir des nouvelles informations ;
- poursuivre les travaux d'analyse et de publication des résultats.

GABON

■ Une mission d'AFRISTAT composée de MM. Tchadéléki Biabalo Bahaze-Dao et Issoufou Meité, respectivement expert en statistiques

des prix et expert Informaticien à AFRISTAT s'est rendue à la Direction générale de la Statistique (DGS) à Libreville, du 3 au 14 février 2020.

Cette mission fait suite à l'invitation de la DGS pour participer à l'atelier préparatoire de la présentation officielle du nouvel indice harmonisé des prix à la consommation des ménages. Cette mission rentre dans le processus direct des travaux retenus pour la rénovation des indices harmonisés des prix à la consommation des ménages au Gabon.

Il s'agit de former les cadres à l'analyse des indicateurs de l'évolution des prix et de préparer la logistique et les outils et manuel devant accompagner la réunion de validation du nouveau dispositif de production de l'IHPC au Gabon. A l'issue des travaux de la mission, les résultats suivants ont été obtenus :

- les cadres de la DGS sont formés à l'analyse des indicateurs de l'évolution des prix ;
- le fichier Excel des nomenclatures secondaires est constitué et leurs pondérations sont déduites pour les besoins de publication ;
- les outils et manuels devant accompagner la réunion de validation du nouveau dispositif de production de l'IHPC au Gabon sont validés ;
- les prix de base des variétés homogènes de même que ceux des séries hétérogènes calculés par la DGS pour l'année 2018 sont validés ;
- les coefficients de raccordement calculés par la DGS sont validés ;
- un audit du dispositif informatique de production est réalisé ;
- la pratique de remplacement des points de vente, de suppression des produits élémentaires et de réaffectation des produits élémentaires est testée.

GUINÉE

■ M. Roland Frédéric N'Gampana, expert d'AFRISTAT en charge des statistiques d'entreprises, a effectué une mission d'appui auprès de la Banque Centrale de la République de Guinée à Conakry du 10 au 21 février 2020, pour la finalisation des travaux de mise en place de l'indice du chiffre d'affaires (ICA) dans l'industrie, la construction, le commerce et les services.

Cet appui a permis de traiter les données disponibles provenant des collectes effectuées auprès des entreprises, de calculer les pondérations provisoires ainsi que les maquettes de calcul de l'ICA dans l'industrie, la construction, le commerce et les services.

Au final, les ICA trimestriels provisoires des quatre trimestres de 2017, 2018 et 2019 ont

été calculés. De plus, la mission a permis d'élaborer les questionnaires de suivi pour la production régulière de l'ICA.

TOGO

■ M. Tchadéléki Biabalo Bahaze-Dao, expert en statistiques des prix à AFRISTAT a effectué une mission dans le cadre d'un atelier national de renforcement des capacités du personnel en charge de l'élaboration de l'indice national harmonisé des prix à la consommation (INHPC) du 27 février au 6 mars 2020 à Kpalimé.

L'objectif principal de la mission était de contribuer au renforcement des capacités du personnel en charge de la production de l'IHPC.

La formation a été principalement animée par l'expert d'AFRISTAT et les cadres de la Direction des Statistiques et Analyse conjoncturelle (DSAC).

Les thèmes abordés lors des sessions étaient :

- introduction et concepts de base des indices de prix à la consommation ;
- dispositif de collecte ;
- organisation de la production de l'INHPC ;
- méthodologie de l'INHPC ;
- outil Phoenix-UEMOA ;
- changement de base des prix, raccordement et retropolation, imbrication des divisions au sein de la Direction de la Comptabilité nationale et des Etudes économiques (DCNEE) ;
- technique, test et évaluation.

A l'issue des travaux de l'atelier de formation les résultats suivants ont été obtenus :

- les éléments méthodologiques de la collecte des données de prix sont rappelés aux anciens agents de l'équipe nationale INHPC ;
- les nouveaux agents de l'équipe sont formés à la méthodologie de collecte des données de prix ;
- les méthodes de supervision de la collecte et de contrôle des données collectées sont rappelés aux superviseurs ;
- la description structurée des produits dont les prix sont collectés est maîtrisée ;
- les participants sont initiés à l'utilisation du logiciel Phoenix-UEMOA ;
- les éventuels problèmes de collecte sont discutés et les mesures correctives sont proposées ;
- les éléments de paramétrage de la base Phoenix-UEMOA pour la nouvelle année 2020 sont vérifiés et validés ;
- les difficultés de remplacement de points de vente fermés ou qui ne répondent plus ont été résolues.

Par ailleurs, des recommandations ont été formulées à l'endroit de l'INSEED en vue d'améliorer la qualité de l'IHPC.

Activités internationales

■ Participation à l'atelier de finalisation des indicateurs de pauvreté et de bien-être

M. Sansan Honkounne Kambou, expert en traitement des données à AFRISTAT, a pris part à l'atelier de finalisation des indicateurs de pauvreté et de bien-être et raccordement des chiffres de pauvreté, tenu à Ouagadougou au Burkina Faso, du 13 au 24 janvier 2020.

L'objectif de cet atelier était de finaliser les premiers résultats définitifs de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages, en l'occurrence, les indicateurs de pauvreté et de bien-être des ménages.

Les travaux de l'atelier ont permis à l'ensemble des pays de l'UEMOA et des Etats invités (République de la Guinée et du Tchad) de stabiliser les données sur la consommation et de produire des résultats quasi-définitifs et harmonisés sur la pauvreté et sur le bien-être des ménages.

L'incidence de la pauvreté a ainsi été calculée suivant trois seuils : le seuil de pauvreté national basé sur les coûts des besoins de base, le seuil international d'extrême pauvreté de 1,9 \$US en PPA et le seuil international de pauvreté de 3,2 \$US en PPA.

S'agissant de bien-être des ménages, les indicateurs produits sont relatifs notamment à l'éducation et l'alphabétisation, à la main-d'œuvre, à l'accès aux services sociaux de base en l'occurrence, l'eau potable, l'électricité pour l'éclairage, l'utilisation des toilettes ainsi que l'évacuation des ordures ménagères de manière hygiénique.

Pour finir, les participants ont recommandé aux Etats de :

- (i) produire une note technique sur le traitement des données ;
- (ii) réaliser les travaux de raccordement des chiffres de pauvreté et élaborer le diagnostic de la pauvreté au niveau national.

Pendant ce temps, la Commission de l'UEMOA devra prendre des dispositions pour la validation technique des résultats et élaborer une stratégie de communication sur les résultats.

■ 36^e réunion ordinaire du Comité technique de l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO)

M. Serge Jean Edi, expert économiste principal, a participé à la 36^e réunion ordinaire du Comité technique conjoint composé du Comité chargé des Affaires économiques et monétaires et du Comité chargé des Opérations et de l'Administration de l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) à Freetown en Sierra Leone, du 6 au 13 février 2020.

La réunion qui rassemblait les représentants

des Banques Centrales et ministères des pays membres de l'AMAO (les 15 pays de la CEDEAO), ainsi que plusieurs structures en qualité d'observateurs dont AFRISTAT, a permis d'examiner plusieurs projets de rapports avant de préparer la réunion des Gouverneurs par la finalisation d'un projet de rapport devant figurer à l'ordre du jour.

■ 4^e réunion consultative avec les communautés économiques régionales (CER)

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme panafricain de statistique (PAS), l'Union Africaine a organisé la 4^e réunion consultative avec les CER le 20 février 2020 à Addis-Abéba. Toutes les CER invitées étaient présentes et le Directeur Général, M. Paul-Henri Nguema Meye, a représenté AFRISTAT.

La réunion avait pour objectifs de :

- (i) partager les résultats atteints par le PAS finissant et les principaux enseignements tirés de sa mise en œuvre ;
- (ii) renseigner sur le niveau d'opérationnalisation de STATAFRIC ;
- (iii) échanger sur les programmes de travail des différentes CER et organisations présentes.

■ Atelier régional de renforcement des capacités des experts des Etats membres de l'UEMOA dans la production et la diffusion des indicateurs de l'emploi et de la formation professionnelle

MM. Madior FALL, expert en statistiques agricoles et changement climatique, et Djabar Dine Adechian, expert en statistiques sociodémographiques, ont participé à l'atelier régional de renforcement des capacités des Etats membres de l'Union dans la production et la diffusion des indicateurs de l'emploi et de la formation professionnelle organisé par l'UEMOA, du 25 au 28 février 2020 à Ouagadougou.

Cet atelier avait pour objectifs de faire le bilan technique de la révision des indicateurs de la liste minimale, de revisiter et renforcer les modalités de production et clarifier les rôles des acteurs du système d'information sur le marché du travail.

Y ont pris part, les experts des pays membres de l'Union provenant des Instituts nationaux de la Statistique, des Observatoires nationaux de l'Emploi et de la Formation et des Ministères en charge de la Formation technique et professionnelle, deux experts d'AFRISTAT et les experts de la Commission de l'UEMOA.

Les experts d'AFRISTAT ont présenté la méthodologie de collecte et de traitement des informations sur le marché du travail et les indica-

teurs des agendas (UEMOA, UA et ONU) dans les domaines de l'emploi et la formation professionnelle et ont fait une proposition de révision de la liste minimale des indicateurs. Les experts pays ont présenté le processus de collecte et de traitement des informations sur le marché du travail ainsi que les indicateurs suivis dans leurs pays.

Les travaux pays ont permis d'élaborer une feuille de route pays pour le renseignement des indicateurs du marché du travail et de la formation professionnelle.

■ 51^e session de la Commission statistique des Nations Unies

La 51^e session de la Commission statistique des Nations Unies s'est déroulée à New-York du 3 au 6 mars 2020.

AFRISTAT y était représenté par son Directeur Général, M. Paul-Henri Nguema Meye.

En plus de la participation aux séances de la session plénière au cours desquelles les rapports des différents groupes de travail ont été partagés et les recommandations énoncées à l'issue des discussions, le Directeur Général a pris part aux sessions parallèles qui ont un intérêt particulier pour l'Observatoire.

C'est ainsi qu'il a assisté à la réunion d'harmonisation de la position commune africaine sur différents dossiers. Il a aussi participé aux sessions parallèles organisées par le Praia Group sur le sujet de la *Gouvernance, Paix et Sécurité* et par la FAO sur le *Projet 50 by 2030*. Quelques rencontres bilatérales spécifiques ont aussi eu lieu avec des représentants de PARIS21, l'OIT et l'Organisation mondiale du Tourisme.

■ Réunion du comité de convergence de la Zone franc

M. Serge Jean Edi, expert économiste principal a représenté AFRISTAT à la réunion du comité de convergence de la Zone franc par visio-conférence le 13 mars 2020 de 9 heures à 10 heures 30.

Les Commissions de l'UEMOA et de la CEMAC, le Trésor et la Banque de France, la BCEAO, la BEAC et la Banque Centrale des Comores et AFRISTAT ont pris part à cette visio-conférence. La réunion a porté sur :

- (i) l'examen du rapport de convergence nominale des régions de la zone franc ;
- (ii) l'examen du rapport de convergence réelle des régions de la zone franc ;
- (iii) le suivi des recommandations de la réunion d'octobre 2019 ;
- (iv) le point informatif sur le report des réunions de la Zone franc d'avril 2020 prévues au Gabon.

Échos des instituts nationaux de statistique

■ BURUNDI
www.isteebu.org

Enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages du Burundi 2019-2020

L'Institut de Statistiques et d'Études économiques du Burundi (ISTEEBU), organise une Enquête intégrée sur les conditions de vie des ménages du Burundi 2019-2020 (EICVMB 2019-2020).

Cette enquête a débuté au mois de septembre 2019, par la phase de dénombrement.

L'EICVMB 2019-2020 est organisée dans le but d'actualiser les résultats de l'Enquête sur conditions de vie des ménages du Burundi (ECVMB) qui s'est déroulée en 2014.

L'EICVMB vise à améliorer le cadre des statistiques auprès des ménages et est à couverture nationale.

L'EICVMB bénéficie de l'accompagnement de la Banque mondiale, à travers le Projet de Renforcement des capacités institutionnelles pour l'efficacité gouvernementale (PRCIEG) exécuté au Burundi.

Atelier de validation du rapport CRESS

En date du 5 mars 2020, l'ISTEEBU a organisé à Bujumbura, un atelier de validation du rapport pays sur le soutien à la statistique, édition 2020, communément appelé *Country Report on Support to Statistics -CRESS*.

Le rapport CRESS a pour ambition de produire des informations sur l'étendue du soutien aux

statistiques, tant techniques que financières, fourni par le Gouvernement et les partenaires au développement aussi bien multilatéraux que bilatéraux.

Cet exercice de production de ce rapport a ensuite été intégré dans le programme régulier des activités de l'ISTEEBU.

A l'issue de cet atelier, certaines recommandations ont été formulées :

- reclasser les services statistiques embryonnaires dans les autres catégories ;
- mentionner que presque tous les services statistiques des ministères ont une ligne budgétaire.

Ce rapport CRESS a été validé après certains amendements.

■ CAMEROUN
www.statistics-cameroon.org

Etude sur la cartographie des PME au Cameroun

En janvier 2020, l'INS a lancé l'étude sur la cartographie des Petites et Moyennes Entreprises (PME) au Cameroun.

Cette étude vise à dresser une cartographie des PME en vue de promouvoir efficacement leur compétitivité. De manière spécifique, il est question de :

- caractériser les PME notamment en présentant l'environnement dans lequel elles exercent ;
- analyser le comportement des PME face aux modalités et mécanismes de financements (plans de remboursements, culture de remboursement du crédit contracté, etc.) ;
- étudier la dynamique structurelle, spatiale, temporelle, intra sectorielle et intersectorielle des PME ;
- estimer les poids relatifs des PME et leur contribution à la création des richesses et de l'emploi dans les différents secteurs.

Sur le plan méthodologique, deux approches ont été retenues : l'exploitation des sources secondaires et la collecte des données primaires.

En ce qui concerne la collecte des données primaires, le champ de l'étude est le territoire national.

Trois unités statistiques ont été retenues :

- les PME modernes (celles qui confectionnent les Déclarations statistiques et fiscales (DSF) non financières ;

- les Unités de production informelles (UPI) ;
- les Etablissements de crédits et de microfinance.

S'agissant du plan d'échantillonnage, il est aléatoire pour les PME et les institutions de crédit, tandis qu'il est empirique pour les UPI. Le mode d'interview est le CAPI (*Computer Assisted Personal Interviewing*).

Toutefois, pour prendre en compte les problématiques liées à la disponibilité des correspondants en entreprises pour l'interview directe, les questionnaires sur papiers sont venus compléter le dispositif.

La collecte des données primaires est en cours et se termine en mi-avril 2020.

Elle se fait parallèlement avec l'exploitation des sources secondaires. L'étude bénéficie de l'appui du Fonds européen de Développement (FED).

Réunion annuelle des services centraux et déconcentrés de l'INS

La réunion annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés de l'INS s'est tenue du 23 au 24 janvier 2020 à Yaoundé. Placée sous la Présidence effective du Directeur Général de l'INS, elle a connu la participation des responsables des services centraux jusqu'au rang de Chargé d'Études Assistant, ainsi que des chefs d'Agences régionales accompagnés de leurs collaborateurs.

Le thème central de cette rencontre était : **Statistiques, décentralisation et développement local : défis et perspectives.**

A l'issue des débats, plusieurs recommandations ont été formulées notamment :

- la production par le Système national

d'Information statistique (SNIS) sous l'impulsion de l'INS, d'une liste minimale d'indicateurs statistiques nécessaires à la description de la situation de référence et du suivi de la décentralisation ;

- l'élaboration par l'INS des outils harmonisés de collecte des données suivant les thématiques en vue de produire des statistiques comparables au niveau des collectivités territoriales décentralisées (CTD).

Colloque méthodologique sur le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable au Cameroun

Du 29 au 30 janvier 2020, s'est tenu à Yaoundé le colloque méthodologique sur le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Cette activité avait pour objectif de procéder au renforcement des capacités du Système Statistique National en matière de suivi/évaluation de la mise en œuvre des Objectifs de Développement durable contextualisés en procédant à l'identification des défis de réduction des écarts méthodologiques observés dans la production des indicateurs ODD.

Y prenaient part le personnel de l'INS et la plupart des administrations du SNIS.

Les travaux se sont déroulés en plénière autour de huit exposés, à savoir :

- Assurance qualité et indicateurs (agenda 2030, agenda 2063, SNDS, etc.) ;
- La SNDS à l'heure de la révision du Plan national de Développement ;
- Estimation et projections de population ;
- Indicateur relatif à la protection sociale ;
- Statistiques de la santé liées aux ODD : Mortalité maternelle ;

- (vi) Présentation de l'indicateur ODD :
Superficie des terres restaurées ;
- (vii) Problématique de la production des comptes nationaux : le PIB ;
- (viii) Problématique de la production des statistiques économiques.

Au terme des travaux, la principale recommandation est de poursuivre la production des indicateurs de suivi des politiques de développement ainsi que des métadonnées structurelles.

Participation du Cameroun à la 51^e session de la Commission Statistique des Nations Unies

Une délégation conduite par M. Joseph Tedou, Directeur Général de l'INS, qu'assistait M. Christophe Kana, Chef de division de la Coopération, de la Révision et de la Recherche appliquée à l'INS, s'est rendue à New-York du 28 février au 8 mars 2020, en vue de prendre part aux travaux de la 51^e session de la Commission statistique des Nations Unies. En marge de la session, l'INS a partagé son

expérience sur la mise en place du Cadre national d'Assurance Qualité (CNAQ) au sein du SNIS. Le thème général des exposés portait sur *L'assurance qualité comme outil de statistiques officielles dans le nouvel écosystème de données naissant*.

Le Cameroun a présenté son expérience sur le développement des cadres nationaux d'assurance qualité et d'outils d'assurance qualité. Il s'agit d'un travail qui a bénéficié de l'appui technique d'AFRISTAT et de Statistique Canada.

■ CÔTE D'IVOIRE www.ins.ci

Présentation des résultats du rebasage des comptes annuels et de la mise en œuvre du SCN 2008

Dans le cadre de la mise en œuvre du Système de Comptabilité nationale (SCN) de 2008 et le changement de l'année de base des Comptes nationaux, l'INS a organisé trois ateliers techniques avec la participation des institutions et pays suivants : AFRISTAT, AFRITAC de l'Ouest, CEA, Banque mondiale, BAD, le Sénégal et le Togo afin de consolider les comptes définitifs de 2015, 2016 et 2017 ainsi que les comptes provisoires 2018.

Selon les résultats de ces comptes disponibles depuis le 29 janvier 2020, Le Produit Intérieur Brut (PIB) des comptes nationaux de 2015 (année de base) sous le SCN 2008 est de 27 086 milliards de francs CFA contre 19 595 milliards de francs CFA sous le SCN 1993, soit une variation de 38,2 %.

Recensement de la Population (RP 2020) : signature d'une convention entre le Bureau Technique Permanent (BTPR) et l'Agence Emploi Jeunes (AEJ)

Dans le cadre du cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), M. Doffou N'Guessan, Directeur national du Recensement, représentant le Bureau technique permanent du recensement (BTPR), M.

Jean-Louis Kouadio, Administrateur de l'Agence Emploi Jeunes (AEJ), ont signé, le 24 février 2020, une convention de partenariat technique entre le BTPR et l'AEJ.

Cette convention qui s'étend sur 12 mois depuis la date de sa signature, porte sur le recrutement de 37 500 agents recenseurs dont l'âge est compris entre 18 et 45 ans.

A cet effet, l'Agence Emploi Jeunes mettra à la disposition du BTPR les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre du programme de formation des jeunes agents recenseurs.

En retour, le BTPR élaborera les référentiels de formation, mettra en place les dispositifs dans les localités retenues et assurera le suivi technico-pédagogique des formations, la supervision ainsi que l'évaluation en collaboration avec l'AEJ.

Exécution de l'Enquête nationale sur l'emploi en Côte d'Ivoire (ENE) en 2019

Dans le cadre des activités de l'Enquête nationale sur l'emploi en Côte d'Ivoire (ENE) en 2019, l'INS a organisé un atelier du 2 au 6 mars 2020 à Agboville.

Cet atelier qui s'est tenu après la collecte des données avait pour objectif principal de réaliser la pondération des bases de données et de produire tous les tableaux nécessaires pour l'analyse.

Spécifiquement, il s'agissait de calculer le poids des ménages, de produire et examiner les

tableaux. Les travaux se sont déroulés en plénière et en commission avec des participants provenant de l'INS, de la Direction générale de l'Emploi et l'Agence Emploi Jeunes.

Atelier de validation du manuel de procédures de l'INS

L'INS a organisé du 4 au 6 mars 2020 à Jacqueville, un atelier résidentiel sur la validation de son manuel de procédures, outil de gestion pour le personnel de l'INS et ses partenaires.

Cet atelier qui a réuni plusieurs participants issus du Comité de Direction de l'INS, des points focaux de chaque Direction et Services autonomes ainsi que d'un représentant des Directions régionales de l'INS avait comme objectif principal, la présentation des nouvelles procédures pour une meilleure compréhension en vue d'une application rigoureuse.

De façon spécifique, il s'agissait de s'assurer entre autres que :

- les modalités d'exécution des activités et des tâches des différentes structures de l'INS soient clairement définies dans le manuel des procédures ;
- le manuel constitue, pour les personnes nouvellement recrutées, promues ou intérimaires, un document de référence dans lequel, elles trouveront les réponses aux questions qu'elles se poseront dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

■ GUINÉE EQUATORIALE www.inege.gq

L'Institut National de la Statistique de la Guinée Equatoriale (INEGE) réalise la deuxième enquête nationale sur les ménages (ENH2)

Après avoir réalisé la première enquête nationale auprès des ménages en 2006, dont l'objectif principal était l'établissement de la

ligne de base sur les indicateurs de l'ancien plan de développement économique et social *Guinée Equatoriale Horizon 2020*, la Présidence de la République a promulgué le Décret n° 116/2019 du 9 septembre 2019, dans lequel il instituait la réalisation de la 2^e enquête nationale auprès des ménages (ENH2) en République de Guinée Equatoriale.

L'ENH2 qui sera réalisée en 2020, a pour objectifs de : disposer d'un nouveau profil de pau-

vreté national ; servir de référence pour le suivi du nouveau Plan de développement *Horizon 2035* ; suivre le plan national sur les ODD et l'Agenda Afrique 2063 ; renouveler les données de référence pour les comptes nationaux et mettre à jour le panier d'achat de l'Indice des prix à la consommation, ainsi que la mise à jour des pondérations pour le calcul dudit indice. L'enquête est exécutée par l'INEGE avec l'appui technique de la Banque mondiale.

■ MALI

www.instat.gov.ml

Réunion de la Commission nationale de recensement

la Commission nationale de recensement a tenu sa première réunion, le 13 janvier 2020 à Bamako. La rencontre a regroupé, autour du Ministre de l'Aménagement du territoire et de la population, M. Adama Tiémoko Diarra, les membres du Gouvernement ou leurs représentants en vue de s'imprégner de l'état d'avancement des travaux du 5^e Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH5).

Le Directeur Général de l'INSTAT, Dr Arouna Sougané, a présenté les objectifs du RGPH5,

l'état d'avancement des travaux, les difficultés et les perspectives de l'opération.

Composée de l'ensemble des membres du Gouvernement, la Commission nationale de recensement est l'organe suprême de pilotage des opérations du RGPH. Elle a pour mission la supervision et l'orientation stratégique dudit recensement.

Lancement du site Intranet de l'INSTAT

Dans la dynamique d'organisation de sa communication interne, l'INSTAT a mis sur pied un site INTRANET destiné à informer convenablement le personnel de la vie de la structure.

Ledit portail a été lancé, le 10 février 2020 au cours d'une cérémonie présidée par le

Directeur Général, Dr Arouna Sougané.

L'intranet est un réseau informatique local utilisé dans le cadre de la communication interne dans les structures.

L'outil permet l'échange de documents en interne, d'accéder à des applications métiers aidant à la vie de l'entreprise.

L'INSTAT a entamé le processus de mise en place dudit outil avec l'accompagnement technique et financier de la Statistique Suède, à travers le projet INSTAT/SCB.

En effet, le portail permettra de mettre instantanément à la disposition du personnel de l'INSTAT des documents divers et variés. Elle assure un accès centralisé et cohérent à la mémoire de l'institut.

■ SÉNÉGAL

www.ansd.sn

Mise en conformité technique des enquêtes statistiques réalisées au Sénégal: le dispositif de délivrance du visa statistique mis en place

Le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, Ministre en charge de la statistique, a signé, ce 4 mars 2020, l'Arrêté n° 007426 du 4 mars 2020 relatif au visa statistique pour les recensements et enquêtes pris en application de l'article 11.-ter de la loi 2004-2 du 21 juillet 2004, portant organisation des activités statistiques modifiée et complétée par la loi n° 2012-03 du 3 janvier 2012. Le visa statistique est institué au Sénégal pour garantir la conformité tout en veillant sur la non duplication et le caractère d'intérêt général pour les recensements, enquêtes, études ou recherches entrepris sur le territoire national.

Un visa statistique est une autorisation préalable, écrite, délivrée sur demande, par le

Ministre en charge de la statistique à toute entité désireuse d'entreprendre une enquête statistique ou un recensement ayant une couverture nationale ou touchant au moins une région administrative entière du pays.

Vers une mise en œuvre plus poussée du SCN 2008 et des comptes nationaux trimestriels au Sénégal

Le Sénégal s'est engagé à parachever son processus de rénovation de ses comptes nationaux avec l'élaboration des comptes financiers conformes au SCN 2008.

A cet effet, l'ANSD a reçu une mission d'assistance technique d'AFRITAC de l'Ouest (FMI) sur la période du 20 au 31 janvier 2020.

Elle visait principalement à renforcer les capacités de l'équipe des comptables nationaux sénégalais sur l'élaboration des comptes financiers, à examiner le traitement des sources de données collectées et appuyer dans l'identification des sources complémentaires nécessaires pour élaborer lesdits comptes.

Pour le cas spécifique du Sénégal, l'objectif

était de produire le compte des flux financiers. Néanmoins, la mission préconise de collecter l'ensemble des informations permettant d'élaborer les comptes de patrimoine financiers.

La mission a également apporté un appui à la mise en place d'un Tableau des ressources-emplois (TRE) trimestriel qui va permettre de consolider les évaluations du PIB trimestriel, notamment selon l'optique des emplois.

L'ANSD s'est engagée à produire les comptes financiers des années 2014 à 2017 et à produire officiellement le TRE trimestriel d'ici juin 2020.

Autres activités

Durant ce premier trimestre 2020, l'ANSD a procédé à la production et à la diffusion des publications conjoncturelles portant sur le PIB trimestriel, les prix à la consommation, la production industrielle, les prix à la production industrielle, le commerce extérieur, les statistiques économiques.

Toutes ces productions sont librement accessibles sur le site web de l'ANSD : www.ansd.sn.

■ TOGO

www.togostat.org

Processus d'élaboration de la 2^e SNDS

Le 11 mars 2020 s'est tenu à Lomé, un atelier national de présentation et d'examen du rapport diagnostic élaboré dans le cadre du processus d'élaboration de la deuxième stratégie nationale de développement de la statistique 2020-2024 (SNDS II).

L'atelier qui a regroupé tous les acteurs du Système statistique national, a été ouvert par le

Secrétaire Général de l'INSEED, M. Tchiou Animaou.

Il a permis aux participants d'examiner le projet de vision formulée et les stratégies sectorielles définies dans ce rapport diagnostic.

Huitième session ordinaire du Conseil d'Administration de l'INSEED

Le Conseil d'Administration (CA) de l'Institut national de la Statistique et des Etudes économiques et démographiques (INSEED) a tenu sa huitième session ordinaire le 27 février 2020.

Les travaux de cette session ont porté sur l'examen et l'adoption des documents suivants: le projet de rapport d'activités 2019 de l'INSEED, le projet de rapport financier de l'INSEED, gestion 2019, le projet de plan de travail annuel 2020 de l'INSEED et le projet de plan de travail annuel 2020 du CA.

Les travaux ont été dirigés par M. Koubalékota Kamaga, Président dudit Conseil. Ont pris part à cette session, les membres du CA ainsi que le Secrétaire technique du Conseil, M. Koame Kouassi, Directeur Général de l'INSEED.

Conférence de mobilisation de partenariat pour le financement du RGPH-5

Le 16 janvier 2020 s'est tenue à Lomé une conférence de mobilisation du partenariat pour le financement du 5^e Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) au Togo.

La rencontre a réuni les représentants des institutions internationales tels que ceux de l'Union européenne, de la Banque mondiale et du système des Nations Unies (UNFPA, PNUD, UNICEF notamment).

Présidée par la Ministre de la Planification du Développement et de Coopération, Mme Ayawovi Demba Tignokpa, cette conférence a été initiée pour susciter l'adhésion des PTF au processus de financement de l'opération et

obtenir de leur part, un engagement et un positionnement par rapport au budget du recensement de 2020.

Le Directeur Général de l'INSEED, Coordinateur national du RGPH-5, M. Koame Kouassi ainsi que le Chef du Bureau central du recensement (BCR), M. Souradji Fankéba, ont également participé aux travaux.

En rappel, le Gouvernement togolais, par décret n° 2018-176/PR du 10 décembre 2018, s'est engagé à réaliser le RGPH-5 en 2020.

Actualisation du répertoire des localités du Togo pour le 5^e RGPH

Du 13 au 28 Janvier 2020, l'INSEED a initié en collaboration avec le Ministère de l'Admini-

stration territoriale de la décentralisation et des collectivités locales, une mission d'actualisation du répertoire des localités du Togo pour prendre en compte les différentes modifications intervenues depuis le dernier recensement de 2010.

Cette activité s'inscrit dans le cadre des travaux préparatoires de la cartographie censitaire du RGPH de 2020.

Au terme de ces travaux, les données issues des diverses sources de fichier village ont été collectées.

Le fichier village de toutes les régions du Togo a été harmonisé, actualisé et validé.



AVIS DE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS

L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) recrute :

- Un Consultant pour l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) pour la période 2017-2021.
- Un Consultant pour la révision du Statut du personnel et de la grille salariale.

Les termes de références sont disponibles sur le site d'AFRISTAT : www.afristat.org

Réunions, ateliers et séminaires

Paris, April 7 - 8, 2020

PARIS21 Annual meeting

Bern, October 18 - 21, 2020

Third UN Data Forum

Livingstone, 2020

IAOS 2020 Conférence

Abu Dhabi, November 11 - 12, 2020

7th meeting of the Technical Committee
of the Arab Statistics Initiative « Arabstat »

MESURES DE PREVENTION CONTRE LE COVID-19

Des gestes simples pour éviter les contaminations au travail



Se laver régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans le creux de son coude



Eviter de se faire la bise ou de se serrer la main...

Certains gestes simples permettent de limiter les risques de contamination au travail.

La Lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande, et est disponible sur: <http://www.afristat.org>

Pour obtenir la version électronique, vous pouvez également vous inscrire sur la liste de distribution de

La lettre d'AFRISTAT en envoyant un courriel à afristat@afristat.org avec comme objet: Abonnement

Directeur de publication: Paul-Henri NGUEMA MEYE

Rédacteur en chef: Paul-Henri NGUEMA MEYE

Comité de rédaction: Serge Jean EDI, Sansan Honkounne KAMBOU, Djabar Dine ADECHIAN, Yankhoba Jacques BADJI, Fatima BOUKENEM

Maquette et impression: IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739